



Rentrée scolaire 2025-2026

« Citoyens, soyons tous acteurs de la sécurité », exhorte Babarime Akatao

Dans un communiqué publié lundi dernier, le directeur général de la police nationale, le commissaire divisionnaire Babarime Akatao, a adressé ses vœux de bonne reprise à tous les élèves et enseignants. Le chef de la police a également rendu hommage aux parents et acteurs du système éducatif togolais pour leur sacrifice ...



PAGE 3

PRODUITS FNFI



Echos des bénéficiaires

Rencontre avec Naka Bamiyé, bénéficiaire du Produit Apsef du FNFI

Dans ce nouveau numéro de votre rubrique "Echos des Bénéficiaires des Produits FNFI", votre Journal Togo Matin vous conduit à Notsè, dans la région des plateaux, pour partager ...

PAGE 2

ECONOMIE



Polémiques autour du pétrole nigérian vendu au Togo

Dangote Group dément les accusations des négociants des produits pétroliers

L'essence produite par la raffinerie du Groupe Dangote au Nigéria coûte plus cher dans son pays de production qu'au Togo ou dans les autres pays de la sous-région ...

PAGE 9



Élections des maires et adjoints

Nouveau report sur fond d'interrogations

Pour la troisième fois, le ministre de l'Administration territoriale, de la Décentralisation et de la Chefferie coutumière, le colonel Hodabalo Awaté, a publié un communiqué pour reporter l'élection des maires et de leurs adjoints.

PAGE 3

DERNIERES HEURES

Rentrée scolaire 2025-2026 : Dodzi Kokoroko en première ligne

La rentrée scolaire a retrouvé sa dynamique, ce 15 septembre au Togo. Partout dans le pays, les salles de classe se sont animées d'une énergie nouvelle. Mais c'est à Lomé que l'image forte s'est dessinée : la visite du ministre des Enseignements primaire et secondaire, Dodzi Komla Kokoroko, venu constater de près la reprise. Au contact des élèves et des enseignants, le ministre a salué l'engagement de tous. "Il n'y a pas d'école sans les acteurs", a-t-il rappelé, avant de remercier parents, partenaires et corps enseignant pour leur dévouement. Pour lui, l'école togolaise est en marche vers une transformation profonde : "Elle changera par de fines réformes qui nous ressemblent et nous rassemblent." En écho, le président de la République a placé cette rentrée sous le signe de "la discipline, de l'excellence et du dépassement de soi".

https://togo.coris.bank

f t i n

PRÊT SCOLAIRE

LA RENTRÉE SCOLAIRE SANS STRESS

DISPONIBLE EN 24H



SOMMAIRE

Ghana/Accords migratoires
Les migrants déportés des USA vers le Ghana saisissent la justice américaine



P 4

Coopération
Plus de visa des USA pour les Togolais jusqu'à nouvel ordre



P 9

Femmpact
Les femmes au coeur de l'entrepreneuriat ouest-africain



P 11

Echos des bénéficiaires des produits FNFI

Rencontre avec Naka Bamiyé, Bénéficiaire du Produit APSEF du FNFI

Dans ce nouveau numéro de votre rubrique "Echos des Bénéficiaires des Produits FNFI", votre Journal Togo Matin vous conduit à Notsé, dans la région des plateaux, pour partager avec vous les témoignages de Naka Bamiyé, Bénéficiaire du Produit "Accès des Pauvres aux Services Financiers (APSEF) du Fonds National de la Finance Inclusive. Reportage. Un produit qui lui a permis, selon ses témoignages, de gagner le pari de son devenir. Reportage...



Naka Bamiyé

Notsé, Préfecture de Haho, Région des plateaux, dans cette grande préfecture se concentrent plusieurs activités génératrices de revenus. Parmi ces grands commerçants, nous avons le plaisir de rencontrer certains bénéficiaires des différents produits du Fonds National de la Finance Inclusive. Pour le compte de ce nouveau numéro de votre rubrique, nous partons à la rencontre de Madame Naka BAMIYE,

originaire de la Région de la Kara, mais qui s'est installée depuis bientôt dix ans ici à Notsé avec sa famille. Objectif, entreprendre une activité génératrice de revenus pour pouvoir subvenir à ses besoins ainsi que ceux de sa famille. Plusieurs activités dans son portefeuille qu'elle avait l'habitude de réaliser, elle les passe toutes au crible, afin de déterminer quelle activité marcherait le mieux pour elle ici dans la région. Après un

sondage dans les principaux coins marchands qui attirent la clientèle, elle décide alors de se lancer dans la fabrication et la commercialisation de la boisson locale fermentée, communément appelé " Tchoukoutou ", en langue Kabyé.

Une fois l'idée de son activité génératrice de revenus en tête, il lui fallait trouver un repère financier, une source financière avec à la clef un microcrédit qui puisse lui permettre de réaliser son rêve. Des recherches de fil en aiguille, elle apprend l'existence du Fonds national de la Finance Inclusive qui justement a pour ambitions de rapprocher les services financiers des personnes vulnérables qui en font la demande par l'entremise de solides Prestataires de Services Financiers partenaires. Sans perdre le temps, elle se rend auprès d'une Institution de Microfinance Partenaire du FNFI dans la région, SPEC OIC notamment pour se renseigner davantage sur les opportunités disponibles qu'elle pouvait saisir.

" Après moult explications, l'agent de crédit et moi, on s'est rendu compte que le crédit qui est le plus adapté à mes activités était le Produit APSEF, et pour cause

je n'avais pas besoin d'un grand montant pour pouvoir démarrer mon activité. Je me suis alors aussitôt mise dans le processus, constitution du groupe solidaire, formation technique et financière, puis au bout de quelques jours, j'ai obtenu mon premier cycle de crédit de 30.000 FCFA. Avec cette somme, j'ai rapidement acquis une marmite de préparation du tchouk, acheté un sac de mil et j'ai construit un grand fourneau. Le reste de l'argent m'a permis d'acheter une dizaine de Calebasses. Je me suis rapidement lancé dans la préparation et la commercialisation du Tchouk. Chaque semaine, à trois reprises, notamment les lundi, mercredi et samedi, pendant toute la journée, je vends le tchouk sur cet espace que vous voyez. Et comme vous le savez, nous sommes en Afrique, et le meilleur moyen de faire sa publicité est de pouvoir en parler de bouches à oreilles. Et depuis pratiquement deux ans que j'exerce cette activité, je peux vous assurer que ma clientèle est de plus en plus nombreuse. Le tout est non seulement dans ma manière de préparer le tchouk, mais aussi et surtout dans l'accueil que je réserve à mes clients. J'accueil très bien mes clients, nous nous racontons des petites histoires drôles, histoire de faire passer le

temps, nous nous soutenons mutuellement... C'est tout ça qui fait que mon commerce évolue bien chaque jour davantage..." Quand on aborde avec elle l'impact induit par le Produit APSEF sur son quotidien, cette quarantenaire qui peut aujourd'hui se réjouir d'avoir gagné le pari de son devenir se réjouit.

"Comme vous savez, aucun début n'est facile. Mais avec de la ténacité et de la rigueur, tout est possible dans cette vie. Je me bats corps et âme, je me donne totalement pour mon activité. Et fort heureusement, j'arrive à m'en sortir. Je dégage des bénéfices qui me permettent de pouvoir faire face au remboursement de mon crédit, mais aussi à pouvoir faire face aux charges élémentaires de ma famille. Ce qui est le plus édifiant pour moi, c'est de voir que le FNFI m'a permis de consolider mon épanouissement économique et social."

Notre interlocutrice fait partie des innombrables bénéficiaires qui ont su saisir la chance, saisir toutes les opportunités offertes par l'Etat Togolais à toutes les personnes désireuses de se prendre en charge à pouvoir exercer une activité génératrice de revenus.

Ceci est un programme du ministère chargé de l'inclusion financière et de l'organisation du secteur informel



Récépissé N° 0522/31/03/15/HAAC
Edité par DIRECT MEDIA RCCM
N° TG.LOM 2015 B 1045
BP : 30117 Lomé - Togo
Tél : (+228) 97 87 12 42
Facebook: togomatin
E-mail : atogomatin@gmail.com
Site web: www.togomatin.tg
Tw: @togomatin1
Cacavéli: 04, Rue Satelit, 3e Mson avant Groupe Cafper

Directeur de publication :
Motchosso Kodolakina
Secrétaire de rédaction :
Edy Alley
Responsable web:
Carlos Amevor
Comité de rédaction:
Françoise Dasilva

Alexandre Wémima
Edem Dadzie
Luc Biova
Rachid Zakari
Responsable administrative, financière
et commerciale:
AMAH Essognim

Graphiste:
Eros Dagoudi
Imprimerie: Direct Print
Distribution : TogoMatin
Tirage : (2000 exemplaires)

Élections des maires et adjoints

Nouveau report sur fond d'interrogations

Pour la troisième fois, le ministre de l'Administration territoriale, de la Décentralisation et de la Chefferie coutumière, le colonel Hodabalo Awatè, a publié un communiqué pour reporter l'élection des maires et de leurs adjoints.

« Les premières réunions des nouveaux Conseils municipaux consacrées aux élections des maires et adjoints au maire, conformément aux dispositions de l'article 123 de la loi relative à la décentralisation et aux libertés locales, initialement prévues du 17 au 19 septembre 2025, sont reportées à une date ultérieure », précise le communiqué.

« Les modalités d'organisation des dites réunions vous seront communiquées ultérieurement », ajoute le ministre. Comme l'on pouvait s'y attendre, les commentaires viennent de partout, chacun allant selon ses sensibilités politiques. Il y a quelques jours, l'on disait que ces élections sont retardées pour favoriser peut-être des discussions pouvant aboutir à des concessions les uns en faveur

des autres. L'on rappelait l'une des propositions de la dernière réunion du Cadre permanent de concertation (CPC), qui invitait le parti Union pour la République (Unir) ayant obtenu une écrasante majorité lors des élections municipales et qui contrôle tout l'appareil d'Etat, à accepter de laisser la direction de certaines mairies à des opposants, dans l'esprit de cohésion nationale.

L'on relevait aussi le fait que des leaders comme Jean-Pierre Fabre de l'Alliance nationale pour le changement (ANC), maire de la commune du Golfe 4, risquent, avec une forte probabilité, de perdre leurs postes. Les derniers développements à quelques heures des élections ne rassuraient pas.

Ou bien tout cela (une lettre demandant la démission de Fabre à la tête du Conseil d'administration du CHU Sylvanus Olympio à quelques heures de ces élections) n'était juste qu'un moyen de pression, pour amener monsieur Fabre à accepter

les termes des négociations, qui seraient favorables à ses adversaires ?

Il n'est pas question ici d'insinuer que l'infirmier qui a écrit la lettre ouverte était téléguidé par qui que

vigueur, qu'est-ce que l'on peut espérer ?

Doit-on supposer que des négociations qui seraient en cours depuis des semaines, piétineraient ? Cette

cet énième report. Pendant que les Togolais d'ici et d'ailleurs attendent toujours le premier gouvernement de la cinquième République, ce nouveau report des élections des maires et des



Vue partielle des bâtiments d'une mairie du Grand Lomé, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune Agoè-Nyivé 3 (Vakpossito)

ce soit... il faut avoir les preuves pour faire une telle affirmation. Quoi qu'il en soit, cela constitue une pression supplémentaire pour Jean-Pierre Fabre. À présent qu'un nouveau report est en

situation serait-elle liée à des problèmes administratifs ou d'organisation ? Ou tout simplement, le processus serait-il bloqué ? Le communiqué du ministre est resté muet sur les raisons de

adjoints suscite énormément de débats. Quand aura finalement lieu l'élection des maires et des adjoints aux municipales de 2025 ?

TM

Rentrée scolaire 2025-2026

« Citoyens, soyons tous acteurs de la sécurité », exhorte Babarime Akatao

Dans un communiqué publié lundi dernier, le directeur général de la police nationale, le commissaire divisionnaire Babarime Akatao, a adressé ses vœux de bonne reprise à tous les élèves et enseignants.

Le chef de la police a également rendu hommages aux parents et acteurs du système éducatif togolais pour leur sacrifice. « Que cette année soit placée sous le signe de la discipline, de la sécurité et du civisme », a écrit Babarime Akatao. Il rappelle que la rentrée scolaire est un moment de forte affluence sur les voies publiques et aux abords des établissements scolaires. Elle peut malheureusement être marquée par des perturbations de la circulation dans les grandes agglomérations ; une recrudescence des accidents de circulation routière ; la vente et la consommation de substances illicites en milieu et abords scolaires. L'on note aussi les risques d'exposition accrue des enfants, notamment des élèves, lors des traversées de routes ; d'exposition

des enfants aux différents types d'arnaques liées à l'usage de la technologie et à la désinformation ; d'encombrement des trottoirs et des voies publiques ; d'actes de sabotage ou de terrorisme.

Pour y faire face, l'on apprend que la police nationale a renforcé son dispositif de sécurité sur l'ensemble du territoire pour garantir à tous une rentrée paisible. Selon le chef de la police, des patrouilles seront intensifiées autour des établissements scolaires, des axes routiers stratégiques et des zones à forte concentration humaine. « Nous appelons tous les usagers de la route à faire preuve de courtoisie, à respecter scrupuleusement le Code de la route et à faciliter le passage des piétons, en particulier les élèves », a indiqué Babarime Akatao. Il annonce que la brigade motorisée sera également là pour faciliter la traversée de la chaussée aux piétons. Le directeur général de la police nationale met en garde les auteurs de trouble, les

conducteurs imprudents, les pickpockets et autres individus mal intentionnés. « La police nationale sera intransigeante. Toute personne prise en flagrant

sécurité est l'affaire de tous. Ensemble, protégeons nos enfants, nos écoles, et nos rues », a-t-il affirmé. Pour toute situation suspecte, le directeur général de la

sécurité publique), 118 (les sapeurs-pompiers), et 170 (protection civile). Dans un communiqué publié à la veille de la rentrée scolaire, le ministre de la



Babarime Akatao

délit d'infraction ou de trouble à l'ordre public sera rigoureusement sanctionnée conformément à la loi », promet Babarime Akatao. « Citoyens, soyons tous acteurs de la sécurité. La

police togolaise encourage les citoyens à alerter les forces de l'ordre à travers les numéros d'urgence. Les numéros d'urgence dont il parle dans son communiqué sont : 1014 (services de

Sécurité et de la Protection civile, l'ambassadeur Calixte Madjoulba, annonçait déjà l'opération rentrée sûre 2025. Babarime Akatao s'inscrit donc dans la même logique.

Edem Dadzie

Tchad/Mandat présidentiel

Les députés valident le principe d'un septennat illimité pour le président

Au Tchad, l'Assemblée nationale a finalement tranché en ce qui concerne le mandat électif du président de la République. Lundi 15 septembre, les députés ont adopté à une écrasante majorité un projet de révision constitutionnelle allongeant la durée du mandat présidentiel de cinq à sept ans, tout en supprimant la limitation du nombre de mandats.

Présenté par le Mouvement patriotique du salut (MPS), parti de la majorité présidentielle, le texte modifie en profondeur plusieurs dispositions de la Constitution promulguée en décembre 2023. La révision a été adoptée par 171 voix contre une seule, sans aucune abstention. Elle doit encore être examinée par le Sénat, avant un vote



Mahamat Idriss Déby, président du Tchad

final en Congrès prévu le 13 octobre, où une majorité des trois cinquièmes sera nécessaire pour son adoption définitive. « Ce vote constitue une prise en considération et non une modification immédiate

de la Loi fondamentale », a précisé le président de l'Assemblée nationale, Ali Kolotou Tchaïmi, pour calmer les inquiétudes.

La réforme consacre l'élection du président

de la République pour un mandat de sept ans, renouvelable sans limite, alors que le texte actuel fixe un quinquennat renouvelable une seule fois. Cette modification est l'un des points les plus commentés, dans un pays encore marqué par la longue présidence d'Idriss Déby Itno (1990-2021).

Le projet introduit également la création d'un poste de vice-premier ministre, un allongement du mandat des députés de cinq à six ans, ainsi qu'une disposition levant l'immunité des membres du gouvernement pour

les crimes et délits économiques et financiers commis dans l'exercice de leurs fonctions.

Élu président en mai 2024 après une transition de trois ans, Mahamat Idriss Déby Itno consolide ainsi son pouvoir dans un contexte de recomposition politique et de tensions sécuritaires persistantes. La suite dépendra désormais du vote en Congrès et de la capacité de l'exécutif à faire accepter ces changements par une opinion publique partagée entre espoir de stabilité et crainte d'un pouvoir sans contrepoids.

T.M.

Sénégal/Libertés publiques

La liberté d'expression de plus en plus réduite sous le tandem Sonko-Faye

Depuis l'accession au pouvoir de Bassirou Diomaye Faye et de son Premier ministre Ousmane Sonko, le Sénégal, souvent présenté comme un îlot de stabilité démocratique en Afrique de l'Ouest, connaît une inquiétante montée des atteintes à la liberté d'expression. Alors que le duo politique arrivait au pouvoir il y a seize mois, porteur de promesses de rupture avec les pratiques répressives du régime précédent, les voix critiques dénoncent désormais une tendance similaire, sinon aggravée.

Les récentes affaires de journalistes et chroniqueurs emprisonnés illustrent ce paradoxe. Le cas de Doudou Coulibaly, condamné pour « offense à un chef d'État étranger et à une personne exerçant les prérogatives du chef de l'État » après une critique du Premier ministre sur une visite officielle, n'est qu'un exemple parmi d'autres. Bachir Fofana et Badara Gadiaga, détenus pour diffusion de « fausses nouvelles », ainsi que l'opposant Moustapha Diakhaté, font partie d'une série de poursuites qui alarment observateurs et défenseurs des droits humains.

Ce resserrement de l'espace public est paradoxal au regard des engagements pris par le gouvernement pour mettre fin aux « abus » du régime précédent, notamment après les assises de la justice organisées en mai 2024. Au lieu de réformes significatives du code pénal et du code de procédure

pénale, la continuité des lois répressives et les pouvoirs exorbitants du procureur renforcent la vulnérabilité des journalistes et des opposants. Interrogé sur ces développements, le député Guy Marius Sagna, membre du parti au pouvoir, relativise la situation, arguant que les détentions concernent surtout d'anciens responsables accusés de malversations. Mais pour les experts, cette approche ne répond pas à la question centrale : la liberté d'expression est-elle réellement protégée lorsque des voix critiques, y compris au sein de la société civile, peuvent être réduites au silence à tout moment ?

Avec la récente nomination de proches du Premier ministre aux ministères de la Justice et de l'Intérieur, l'inquiétude s'accroît. Les défenseurs des droits humains, comme Amnesty International et la Ligue sénégalaise des droits humains, alertent sur un danger réel de rétrécissement de l'espace démocratique. Le Sénégal, qui a longtemps été un modèle de stabilité dans la région, est ainsi confronté à un paradoxe préoccupant : l'alternance politique, censée renforcer la démocratie, semble aujourd'hui se traduire par un climat plus contraignant pour la liberté d'expression.

T.M.

Ghana/Accords migratoires

Les migrants déportés des USA vers le Ghana saisissent la justice américaine

Le 5 septembre 2025, les autorités américaines ont procédé à l'expulsion de 14 migrants ouest-africains, 13 Nigériens et 1 Gambien, vers le Ghana, un pays tiers avec lequel les États-Unis ont conclu un accord de réadmission. Cette opération, menée dans la discrétion, a suscité une vive inquiétude parmi les défenseurs des droits humains, qui y voient une tentative de contourner les protections juridiques existantes.

Selon les avocats des migrants, ces derniers ont été transportés dans des conditions inhumaines : menottés, certains portaient des camisoles de force pendant 16 heures, et n'ont été informés de leur destination qu'en cours de vol. À leur arrivée au Ghana, ils ont été incarcérés dans un centre de détention de fortune, le camp de Dema, dans des conditions qualifiées de « abjectes » et « déplorables », avec des tentes comme abris et un accès limité à l'eau potable.

Plus alarmant encore, ces migrants avaient été précédemment protégés par des décisions de justice américaines interdisant leur renvoi vers leurs pays d'origine en raison de risques de torture ou de persécution, en violation de la Convention des Nations unies contre la torture. Malgré ces protections juridiques, les autorités américaines ont choisi de les expulser vers un pays tiers, le Ghana, dans ce qui semble être une tentative de contourner les

obligations internationales des États-Unis en matière de droits humains.

Face à cette situation, les avocats des migrants ont déposé une plainte devant un tribunal fédéral américain, arguant que les autorités américaines

pays d'origine. Cependant, des contradictions subsistent, certains avocats affirmant que plusieurs migrants restent détenus au Ghana, ce qui soulève des questions sur la transparence et le respect des droits humains dans ce processus.



John Dramani Mahama

avaient délibérément contourné les protections juridiques existantes en transférant les migrants au Ghana. Bien que la juge Tanya Chutkan ait exprimé des préoccupations profondes concernant cette pratique, elle a estimé ne pas avoir la compétence pour intervenir, car les migrants étaient désormais sous la juridiction du gouvernement ghanéen. Du côté ghanéen, le gouvernement a affirmé que les migrants avaient été renvoyés dans leurs

Le Ghana, en acceptant ces déportations, se trouve au cœur d'une controverse internationale. Bien que le gouvernement ghanéen invoque la solidarité régionale et l'humanisme, des voix s'élèvent pour dénoncer une violation de la souveraineté nationale et des principes constitutionnels, certains parlementaires estimant que cette décision aurait dû être soumise à l'approbation du Parlement.

T.M.

Togo / Lutte anti-blanchiment

Un séminaire pour booster le Giaba face aux défis financiers et sécuritaires

Rempart discret contre l'argent sale et les menaces terroristes en Afrique de l'Ouest, le Groupe intergouvernemental d'action contre le blanchiment d'argent (Giaba) joue un rôle crucial. Ce 16 septembre à Lomé, l'institution a clôturé 2 jours de travaux. Elle a ainsi rappelé l'urgence d'un financement durable afin de maintenir la capacité de l'organisation à protéger la région contre des menaces de plus en plus sophistiquées.

Depuis 2023, le Giaba, basé à Dakar, affronte des vents contraires. Ses ressources se contractent, fragilisées par la baisse des recettes communautaires et les retards de contributions des États membres. Des évaluations mutuelles suspendues, des programmes d'assistance technique retardés, une

capacité réduite à répondre aux risques émergents, en sont les conséquences. Le séminaire de Lomé vient donc comme un cri d'alarme. « Il s'agit de garantir un financement



Photo de famille suite à la cérémonie d'ouverture

perénne pour permettre au Giaba de poursuivre ses missions », a martelé son directeur général, Edwin W.

Harris Jr. La cérémonie d'ouverture la veille a réuni plusieurs figures de poids : Tchaa Bignossi Aquiteme, président de la Centif-Togo, Anakpa Essokiza, directeur

général du Budget du Togo, ainsi que des représentants de la Commission de la Cédéao. Tous ont insisté

sur l'importance d'une « conformité aux normes internationales » pour maintenir la confiance des investisseurs et préserver l'intégrité des systèmes financiers.

Mais derrière les discours protocolaires, l'enjeu est précis : convaincre le Comité de l'administration et des finances (CAF) d'augmenter les allocations budgétaires dès le cycle 2026. Sans ce soutien, le Giaba risque de perdre du terrain dans une bataille où les adversaires évoluent sans cesse. Le rapport annuel 2024 du groupe l'a rappelé avec gravité : infiltration des économies par des flux illicites,

exploitation des circuits commerciaux pour le financement du terrorisme, prolifération des actifs virtuels, vulnérabilité persistante de secteurs comme l'immobilier et le change.

À Lomé, la mobilisation se veut collective. Les participants sont unanimes : face à des menaces mouvantes et transnationales, aucun État ne peut jouer en solitaire. Les conclusions attendues ce 16 septembre devraient sceller un engagement renouvelé, indispensable pour que le Giaba ne soit pas réduit au silence faute de moyens.

Edy Alley

Port autonome de Lomé

Des travaux de dragage pour attirer des géants de mers

Le Port autonome de Lomé veut faire davantage sensation. Avec le lancement des travaux de dragage au Lomé Container Terminal (LCT), la capitale togolaise confirme ses ambitions d'« accueillir des navires géants de plus de 19 000 EVP et 400 mètres de long ». Une étape décisive pour un hub déjà en pleine ascension.

Les opérations, confiées aux groupes DEME et Eiffage Génie Civil Marine, visent à approfondir le bassin, le cercle d'évitage et le chenal d'accès. Un chantier hautement stratégique. Car dans un golfe de Guinée marqué par la compétition, chaque mètre gagné en profondeur se traduit par un avantage concurrentiel. À Abidjan, Tema ou Lagos,

les investissements se multiplient pour capter une part croissante des flux maritimes. Mais Lomé garde des atouts grâce à ses eaux naturellement profondes, des procédures douanières fluides et une productivité exemplaire. Avec « 32,5 mouvements de grue par heure », le port affiche des performances au-dessus des standards africains.

Les chiffres témoignent de cette vitalité. En 2024, le port a enregistré « un trafic global de 30,64 millions de tonnes (+1,85 %) » et « 2 millions d'EVP traités (+5,19 %) ». Près de 20,2 millions de tonnes étaient liées aux

flux de transbordement, confirmant Lomé comme plateforme incontournable pour les pays enclavés du Sahel (Burkina Faso, Niger, Mali) mais aussi comme relais naturel vers le Nigeria, le Ghana et la Côte d'Ivoire.

Le partenariat avec Mediterranean Shipping Company (MSC), premier armateur mondial, reste un pilier. Par l'intermédiaire de sa filiale Terminal Investment Limited (TIL), MSC s'associe à China Merchants Ports Holding pour injecter « plus de 500 millions d'euros » dans la modernisation du LCT. L'objectif est de hisser sa

capacité annuelle à 2,7 millions d'EVP.

Au-delà, c'est la vision d'un port qui refuse de



Port autonome de Lomé

subir la concurrence, préférant la devancer qui se dessine. Celle d'un Togo qui, malgré sa taille modeste, se positionne comme un acteur central

de l'économie bleue ouest-africaine.

Le dragage du LCT n'est donc pas qu'une opération

technique, c'est un enjeu économique important. Celui d'un pays qui regarde loin, pour mieux s'ancrer dans le commerce mondial.

Edy Alley

Sécurité alimentaire

La BOAD rejoint l'Alliance mondiale contre la faim et la pauvreté

Eradiquer la faim et offrir à des millions d'êtres humains une chance réelle de vivre dignement, telle est la mission de l'Alliance mondiale contre la faim et la pauvreté. Réunissant les États, les institutions financières et les organisations internationales, l'Alliance a accueilli, ce 11 septembre, la Banque Ouest-africaine de développement (Boad) dans ses rangs.

Cette adhésion illustre le rôle moteur dans le développement de l'Afrique de l'Ouest. Validée en août dernier, elle marque l'engagement de l'institution à contribuer activement aux Objectifs de développement durable (ODD), en particulier l'éradication de la faim et de la pauvreté ainsi que la réduction des inégalités. Une ambition claire,

traduite dans une stratégie articulée autour de deux piliers : le financement et le partage de connaissances.



Siège de la Boad à Lomé

Sur le premier volet, la Banque entend mobiliser ses ressources pour financer des projets liés à la sécurité alimentaire dans la sous-région. Sur le

second, elle mettra à profit son savoir-faire acquis au cours de plus de 50 ans d'intervention dans les

États membres de l'Uemoa, tout en bénéficiant des expertises internationales offertes par ce vaste réseau. Cette coopération ouvre de

nouvelles perspectives. Elle donnera à la Boad accès à des mécanismes innovants de soutien technique et financier, accélérant des programmes à fort impact : la transformation agricole, la résilience des communautés rurales et la réduction de la pauvreté. L'objectif est de bâtir un socle solide pour la sécurité alimentaire et sociale en Afrique de l'Ouest.

L'Alliance mondiale, créée en novembre 2024, regroupe déjà 197 membres : « 102 pays, 29 organisations internationales, 14 institutions financières et 52 fondations ». Tous œuvrent à trouver des

solutions durables aux défis qui affectent des millions de personnes. Leur cible est ambitieuse : faire bénéficier 500 millions de personnes de programmes de transferts monétaires d'ici 2030.

En rejoignant ce cercle, la Boad ne se contente pas d'affirmer sa volonté de rester un acteur clé du développement en Afrique de l'Ouest. Elle s'inscrit dans une dynamique de solidarité internationale où chaque contribution compte. Une manière de rappeler que la lutte contre la faim et la pauvreté ne connaît pas de frontières.

Edy Alley

Changements climatiques

Le Togo anticipe pour mieux se protéger

Face aux menaces des changements climatiques, le Togo ne cesse d'innover dans ses approches de solutions. Avec une politique axée sur l'atténuation et l'adaptation, le pays franchit, depuis le 1er juillet 2025, une nouvelle étape dans sa lutte contre les changements climatiques.

Considéré comme un pays à faible production de gaz à effet de serre, le Togo n'en subit pas moins les affres des changements climatiques. Celles-ci se caractérisent par une augmentation des températures, des phénomènes météorologiques extrêmes (sécheresses, inondations, érosion côtière) et des dérèglements des saisons.

Conséquences : l'agriculture, les ressources en eau et les infrastructures sont affectées. Les moyens de subsistance et la sécurité alimentaire de la population, notamment dans les zones côtières et rurales, sont menacés. Face à cette situation, des panoplies de mesures sont actionnées par le pays sous l'égide du gouvernement. Et l'une des ambitions majeures selon le ministère de l'Environnement et des Ressources forestières,

environnementale plus large visant à augmenter le taux de couverture forestière et à lutter contre le changement climatique.

Dans le cadre de cette politique nationale de reboisement visant à planter un milliard d'arbres d'ici 2030, 5 millions d'arbres sont plantés en 2022, soit une hausse de 57 % par rapport à 2021. 14 millions d'arbres étaient envisagés pour la campagne de 2023. En 2024, plus de 9,14 millions de plants ont été mis en terre et pour 2025, l'objectif est de planter au moins deux (2) millions de plants le 1^{er} juin et plus de 37,7 millions d'arbres sur 34 563 hectares d'ici la fin de la saison, selon les données du ministère en charge de l'environnement.

En amont, plusieurs autres initiatives, quelquefois déployées avec l'appui des partenaires au développement font également leur preuve. Ces actions qui visent l'adaptation et l'atténuation aux changements climatiques sont conduites à travers des projets concrets comme le « Plan d'action sur les énergies renouvelables

Franchir un nouveau cap

Depuis le 1^{er} juillet 2025, le Togo a franchi une nouvelle étape dans sa lutte contre les changements climatiques avec le lancement officiel du processus d'élaboration des plans de développement



Image illustrant l'impact des changements climatiques au Togo

régionaux (PDR) intégrant pleinement les enjeux climatiques. Cette initiative, pilotée par le ministère de l'Aménagement et du Développement des territoires, vise à harmoniser la planification territoriale autour des défis liés au climat.

Le chantier majeur est le fruit d'une volonté politique forte du gouvernement, qui

Des actions concrètes financées et validées

En février 2025, le Plan d'adaptation et de gestion du lac Togo a été validé, avec un budget conséquent de plus de 305 milliards de francs CFA destiné à la surveillance et à la

restauration écologique, protégeant ainsi les populations vulnérables aux aléas climatiques.

Par ailleurs, depuis le 25 mars 2022, le gouvernement a engagé un projet clé : le renforcement des capacités nationales et régionales pour une gestion efficace des risques climatiques.

D'une durée de 36 mois, ce programme, soutenu par le Fonds vert climat et la FAO à hauteur de 1,5 milliard de francs (2,5 millions de dollars), vise à moderniser les outils de gestion des risques et à renforcer la résilience des communautés face aux événements climatiques extrêmes. Des financements internationaux au service de la résilience

En février 2025, le Togo a obtenu un financement de près de 25 millions de dollars US (plus de 17 milliards de francs) du Fonds vert climat, destiné à un projet quinquennal renforçant la résilience des communautés vulnérables, notamment grâce à la modernisation des systèmes d'alerte rapide et d'hydrométrie. Cette action s'inscrit dans la politique gouvernementale 2020-2025, qui considère le développement durable comme une priorité nationale.

Par ailleurs, le cadre

législatif solide soutient les efforts. En mars 2025, l'Assemblée nationale a adopté à l'unanimité une loi-cadre sur la lutte contre les changements climatiques, offrant au gouvernement un socle juridique renforcé pour piloter efficacement

ses politiques d'adaptation et de réduction des émissions. Cette loi confirme l'engagement clair du président du Conseil et du gouvernement en faveur de la protection climatique nationale.

Le projet Waca Resip

Initiative régionale menée par la Banque mondiale et soutenue par le gouvernement togolais, le projet West African Coastal Action (Waca) permet de renforcer la résilience des zones côtières face à l'érosion, aux inondations et aux pollutions.

Au Togo, le projet inclut des investissements physiques comme la construction de digues et de canaux, le soutien aux activités économiques des communautés (pêche, maraîchage) et la mise en place de politiques pour une meilleure gestion des ressources côtières.

Avec un financement initial de 55,5 millions de dollars, complété par une rallonge de 12 millions de dollars en 2022, puis par une autre de 246 millions de dollars en décembre 2022 pour l'ensemble de la région, le projet a permis au pays de relever nombre de défis.

Au nombre des réalisations concrètes, l'on peut citer la construction d'épis et de brise-lames pour lutter contre l'érosion côtière, le rechargement de plages



Le président du Conseil mettant en terre un baobab

est de réduire de 57 % à l'horizon 2030, les gaz à effet de serre.

En s'inscrivant dans cette logique, il est lancé en 2021 le Programme national de reboisement, avec objectif de reboiser un (1) milliard d'arbres à l'horizon 2030. Cette initiative s'inscrit dans une politique

» et l'« actualisation du Plan national d'adaptation ». Aussi des réformes législatives comme l'adoption en mars 2025 d'une loi climat qui établit un cadre juridique et favorise des partenariats public-privé dans la lutte contre les changements climatiques y jouent leur partition.

place la gestion climatique au cœur de ses priorités de développement. Une avancée institutionnelle qui s'inscrit dans la continuité de l'actualisation du Plan national d'adaptation aux changements climatiques (Pnacc) lancé en décembre 2024.

avec du sable, la stabilisation de zones lagunaires par le reboisement de mangroves et de cocotiers. A ces réalisations, on peut ajouter la réhabilitation des caniveaux et la modernisation des pratiques agricoles dans les milieux ruraux financées par le projet et qui permettent de lutter contre les inondations et d'assurer la résilience des populations.

D'autres activités financées par le projet permettent de renforcer les capacités des communautés, de sensibiliser à la gestion environnementale et de développer des activités génératrices de revenus.

Le projet F4F pour restaurer les forêts

Lancé en avril 2025 par le ministère de l'Environnement en coopération avec le gouvernement allemand et le Luxembourg, avec l'appui de la GIZ, le projet Forests for future (F4F) s'inscrit dans le cadre des projets visant la lutte contre les changements climatiques. Il a pour objectif principal de restaurer les

terres dégradées et de renforcer la résilience des communautés face au changement climatique.

Aussi prévoit-il de restaurer, à l'horizon 2023, 1,4 million d'hectares de terres, de développer des chaînes de valeur forestières durables (miel, karité, néré) et d'améliorer la gouvernance forestière.

Le PALCC, un autre programme

Le programme d'appui à la lutte contre le changement climatique (PALCC) est quant à lui, axé sur la résilience des sols, l'efficacité énergétique et le renforcement des opérations des acteurs.

Bénéficiant d'un soutien de 22,5 millions d'euros en 2025 de la part de l'Union européenne et du Luxembourg, et auparavant d'un financement de l'UE d'environ 10,6 millions d'euros en 2017, ce programme permet également au Togo de relever nombre de défis.

Pour l'atteinte de ces objectifs, il inclut le renforcement des capacités des universités dans le domaine de l'agriculture

résiliente, l'amélioration du contexte institutionnel pour la lutte contre le changement climatique, et le soutien aux populations côtières pour faire face aux risques environnementaux.

Mais en dépit de ces

de financement met en péril la politique de reboisement national qui vise la mise en terre d'un (1) milliard d'arbres à l'horizon 2030. Conséquence, les plants reboisés sont en deçà de l'objectif annuel de cent (100) millions d'arbres.

l'adaptation des populations aux phénomènes extrêmes et la gestion des ressources.

Mais qu'à cela ne tienne, le Togo, par ses nombreuses initiatives concrètes, confirme son rôle de leader régional dans la gestion des



Une réalisation du projet Waca, pour stopper l'avancer l'avancée de la mer

nombreuses initiatives, le Togo reste confronté à des défis climatiques importants, notamment des épisodes de sécheresse prolongée, des inondations dues à des pluies agressives, l'érosion côtière accentuée par la montée des eaux, et une augmentation des températures.

Par ailleurs, l'insuffisance

Rectifier le tir

Pour relever les défis, le Togo entend diversifier les sources de financements pour la réalisation des projets à fort impact sur le changement climatique. Aussi entend-il développer une stratégie volontariste intégrant la lutte contre la déforestation, des pratiques agricoles durables,

risques climatiques. Qu'il s'agisse de plans régionaux d'adaptation, de campagnes de reboisement ou de projets financés à grande échelle, le pays mérite pleinement le crédit de bâtir un avenir plus résilient, durable et inclusif pour toutes ses populations.

Caleb Akponou



-20%

**sur le dédouanement
des véhicules d'occasion
jusqu'au 15 novembre 2025**

Mesure de dépréciation de 20%
sur les valeurs des véhicules
de plus de cinq (05) ans d'âge

POUR PLUS D'INFORMATIONS

**8201**



Office Togolais des Recettes - OTR

FEDERER POUR BATIR
www.otr.tg

Photo du jour

Tu rencontres ton ancienne camarade de classe, Sarah dans une boîte de nuit et vous buvez tous deux jusqu'à être ivres.

Puis tu lui proposes de la déposer chez elle puisqu'elle habite sur ton chemin.

Tu fais monter Sarah dans ta voiture et elle s'assoit sur le siège avant, puis tu retournes à l'intérieur prendre ta veste que tu as oublié.

Pendant que tu es parti, Sarah voit sa voisine et lui dit de monter à l'arrière car elle a trouvé un moyen de transport gratuit et pratique pour la ramener chez elle.

Sa voisine, Audrey, monte mais s'endort immédiatement au point de s'allonger sur la banquette arrière.

Tu reviens et commences à conduire sans voir Audrey.

Sarah est déjà endormie.

Lorsque tu arrives en bas de son immeuble, elle est trop fatiguée et n'a qu'une envie : monter se coucher et tu l'aides même à sortir de la voiture et lui dis au revoir.

Maintenant, tu rentres chez toi mais tu ne sais pas que Audrey dort à l'arrière.

Sarah l'a également oublié puisqu'elle était ivre.

Tu rentres chez toi et tu te gares et comme tu es également trop fatigué, tu t'empresses de dormir.

Le lendemain, c'est un dimanche, ta femme utilise la voiture pour aller à l'église de 06h00.

Comme tu es bourré, elle ne te dérange pas.

Elle ouvre la voiture et Audrey dort à l'arrière.

Elle a enlevé son soutien-gorge et ses chaussures, elle avait une mini-jupe et comme elles ne portent pas de culotte de nos jours, sa jupe est remontée et tout ce qui est intime est visible.

Explique à l'aide d'un graphique comment tu vas convaincre Sandrine, ta femme que tu ne connais même pas Audrey (60 points)

NB : Les calculatrices, les traceuses et les portables sont autorisés, vous avez toute la semaine pour répondre à la question.

Appelez même vos amis à venir vous aider

Photo du jour



Commerages

Il y a Un gars qui n'a pas Manger depuis trois jours. Il va aux toilettes pour chier, Dès qu'il pousse, une voix lui dit dans son ventre: "votre caca est insuffisant pour effectuer cette opération, veuillez recharger votre ventre". Merci

Quelques ambassades et consulats

- Ambassade des Etats-Unis; Tél: 22 61 54 70
- Ambassade d'Allemagne; Tél: 22 23 32 32
- Ambassade de France; Tél: 22 23 46 40
- Ghana Embassy; Tél: 22 21 31 94
- Ambassade d’Egypte; Tél: 22 21 24 43
- Ambassade du Niger; Tél: 22 21 60 25
- Ambassade de Chine; Tél: 22 22 38 56
- Union Européenne; Tél: 22 53 60 00
- Consulat de Belgique; Tél: 22 21 03 23
- Consulat de France; Tél: 22 23 46 40
- Consulat de Suisse; Tél: 22 20 50 60
- Consulat de Canada; Tél: 22 51 87 30
- Ambassade du Nigéria; Tél: 22 21 60 25
- Ambassade du Gabon; Tél: 22 26 75 63
- Ambassade du Brésil; Tél: 22 61 56 58
- Consulat de Sénégal; Tél: 22 22 98 35
- Consulat du Burkina Faso. Tel: 22 26 66 00
- Consulat du Niger; Tél: 22 22 43 31
- Consulat du Bénin; Tél: 22 20 98 80
- Ordre de Malte; Tél: 22 21 58 11
- RDC; Tél: 90 08 38 53

Les bons plans et les bonnes adresses à Lomé

BIBLIOTHEQUES

BIBLIOTHEQUE NATIONAL: Quartier Admi Tel: 22 21 04 10

CENTRE CULTUREL LOYOLA Quartier Agoè en face Camps FIR, Tel: 90 64 80 77

INSTITU FRANÇAIS DE LOME: Quartier Administratif; Tel: 22 23 46 60 / 22 23 46 65

LIBRAIRIE

GRAIN DE PENSEE: 30, bvd du 13 janvier Tel: 22 22 32 43

LIBRAIRIE BON PASTEUR: Quartier Assiganto Avenue Sylvanus Olympio Tel: 22 22 26 66

LIBRAIRIE BONNE SEMENCE: Quartier Avé Maria, Avenue du 30 Août

LIBRAIRIE STAR: Quartier Béniglato, rue du lac Togo Tel: 22 22 74 83

ESPACES CULTURELS

CENTRE BRIN DE CHOCOLAT: Quartier kodjoviakopé; Tel: 22 20 06 59 / 90 04 32 86

CENTRE CULTUREL: DENYIGBAN; Quartier St Joseph, rue Anima Tel: 22 41 98 16

CENTRE CULTUREL: LOYOLA; Quartier Agoè Tel: 90 64 80 77

CENTRE ODAYE: Quartier Hédzranawoé Tel: 90 64 80 77

CENTRE ODAYE: Quartier Hédzranawoé Tel: 22 42 12 07

MANNEQUINAT & HÔTESSE

ALLURE MODE AGENCY; Tel: 99 22 04 62

CHALLENGE AGENCY; Tel: 92 27 91 66

SALLE DE CINEMA

HARMONIE SIGNATURE: Résidence de la caisse Tel: 22 26 12 55

CANAL OLYMPIA: Tokoin Gbadago Tel: 98 34 83 52

CINEMA GREENFIELD: Quartier Tokoin hôpital Tel: 22 21 12 55

AGENCE DE COMMUNICATION

AG Partners: Sise à Cassablanca
www.couleurafrique.com
Larry Event Day (LED)
Une agence événementielle, Organisation d'évènement privé et professionnel; Communication, Location d'espaces, Conseils, Wedding Planner et Décoration
Tél/ 22 21 87 80 / Cel: 98 77 40 54
Avenue François Mitterrand rue des Cocotiers

SUPERS MARCHES A LOME

CONCORDE: (Atikoumé; juste à côté de l'UTB

RAMCO: (Qtier Assivito, Av de la Nouvelle Marche)

LE CHAMPION SUPER MARCHÉ: (Boulevard du 13 Janvier); Tél: 22 22 74 43

FRUITS ET LEGUMES

MARCHE ABATTOIR: (Juste en face du Super Marche Le Champion)

MARCHE DE GOYI SCORE: (Juste en face du Super Marché RAMCO)

PANIER BIO CENTRE MYTRO NUGNA: (Qtier Adidogomé, carrefour des Franciscains), Tél: 91 81 25 38

DANSE ET COURS DE ZUMBA

AFT : Quartier: Décon. Tél: 97 99 7919
COURS DE CAPOEIRA : Salle GYM TONIC.
Tél : 90 79 79 90
COURS DE ZUMBA : HOTEL RESIDENCE «LES ANGES»;
Qtier : Foréver ; Tél : 90 17 03 30
COURS DE ZOUMBA (VITAL CLUB, Nana BLAKIME) ;
Tél 90 30 38 75
CIE CADAM (Danse traditionnelle africaine);
Tél : 90 15 39 87
SALSA (Club Salsa 7- Henry Motra); Tél : 91 70 61 86

AVIATION

AERO-CLUB DU GOLFE (Route de l'aéroport)
Tél : 22 40 04 99

COURRIER EXPRESS

DHL (Qtier Nyékonakpoé, 15 78 ; Bd du 13 Janvier, Galerie Tountouli) Tél: 22 21 68 51
EMS TOGO (Tél: 22 26 70 51)
FEDEX (276; Bd du 13 Janvier, immeuble FIATA; 1e étage)
Tél: 22 21 24 96
TOP CHRONO (Assiganto; Av Sylvanus Olympio) Tél: 22 21 73 68
SDV EXPRESS (Rue du commerce) Tél: 22 22 41 26

OPERATEURS TELEPHONIQUES

MOOV :Tél. 22 20 13 20
TOGO CELLULAIRE : Tél. 22 22 66 11
TOGO TELECOM : Tél. 22 21 47 14

SANTE GENERALISTES

DR CORINNE JOULIN-KARKA ; Tél: 22 23 46 77
CLINIQUE BIASA; Tél: 22 21 11 37
CLINIQUE SAINT-RAPHAËL; Tél: 22 25 92 77
CHU TOKOIN; Tél: 22 21 25 01
CHU CAMPUS; Tél: 22 25 47 39 / 22 25 77 68
HORLOGE PARLANTE; Tél: 116
CLINIQUE UNIDIAL spécialisée en Hemodialyse / Tokoin habitat
Rue des filaos; Tel 23 36 01 00 / 90 39 45 72

OU MANGER ET DORMIR A LOME?

RESTAURANT LE TABLIER (Qtier Cacavéli, Bd de la Kara, 2è ruelle à droite après pharmacie Shalom venant de Bodjona)
Tél: (00228) 91 36 23 66 / 96 96 80 80
HOTEL RESIDENCE « LES ANGES » Qtier : Foréver ; Tél : 90 17 03 30
HÔTEL BALKAN (Qtier Hédranawé); Tél : 22 61 30 63
LE MERLOT (Qtier Kassablanca) Tél : 93 05 11 11

MUSCULATION ET MASSAGE

Le NAUTILUS-FITNESS : HOTEL RESIDENCE « LES ANGES»
Tél : 22 26 34 71 / 90 17 03 30
BODYBUILDING-CLUB (Rue des hydrocarbures); Tél: 90 24 10 72
GYM CENTER (Qtier Nyékonakpoé, Avenue Joseph Strauss);
Tél : 90 04 76 60
GYM FIL«O»PARC (Agoè Nyivé); Tél : 22 35 18 28
GYM GHIS PALACE (Qtier Baguida); Tél : 22 71 49 70

Polémiques autour du pétrole nigérian vendu au Togo
Dangote Group dément les accusations des négociants des produits pétroliers

L'essence produite par la raffinerie du Groupe Dangote au Nigéria coûte plus cher dans son pays de production qu'au Togo ou dans les autres pays de la sous-région. Cette pratique commerciale connue sous le nom du dumping n'est pas du tout le fruit d'une politique discriminatoire instaurée par la raffinerie du magnat nigérian du pétrole.



Aliko Dangote

Face aux polémiques de plus en plus grandissantes, le groupe Dangote a réfuté les allégations selon lesquelles sa raffinerie vendrait de l'essence aux négociants internationaux, y compris au Togo, à des prix inférieurs à ceux

proposés aux négociants nigériens. L'Association nigérienne des négociants en produits pétroliers et des dépôts (DAPPMAN) a récemment affirmé que, si les négociants nigériens sont confrontés à des prix plus élevés, c'est parce

que la raffinerie fournit le produit à des tarifs plus avantageux aux acheteurs étrangers, l'essence se vendant environ 1 826 nairas le litre au Togo. Dans une réaction rapide, l'homme d'affaires Aliko Dangote a qualifié cette

allégation de fausse et trompeuse. L'entreprise a dans une sortie médiatique, expliqué que sa grille de vente d'essence restait équitable, transparente et conforme aux normes réglementaires. D'après ses explications, les variations de coûts perçues par les négociants pourraient provenir de différences de charges opérationnelles et logistiques. Dangote a ajouté que l'approvisionnement en carburant directement depuis son installation nigérienne implique des frais

portuaires, de chargement et de déchargement plus élevés que ceux des terminaux offshore des pays voisins, ce qui peut donner l'impression de prix plus bas à l'étranger. Le Groupe a insisté sur le fait qu'il n'avait accordé aucun traitement préférentiel aux négociants étrangers, soulignant son engagement à approvisionner adéquatement le marché intérieur nigérian tout en répondant à la demande internationale.

Affo-Djèlè Alarba

Coopération
Plus de visa des USA pour les Togolais jusqu'à nouvel ordre

Jusqu'à nouvel ordre, l'ambassade des USA à Lomé ne délivrera pas de visa aux demandeurs. Cette décision prise par le bureau des affaires consulaires du Département d'Etat des Etats-Unis en juin dernier, a été rappelée dans un nouveau communiqué publié par l'ambassade américaine de Lomé.

« Le Département d'Etat suspend partiellement la délivrance de visas aux ressortissants du Burundi, de Cuba, du Laos, de la Sierra Leone, du Togo, du Turkménistan et du Venezuela pour les visas de visiteur non-immigrant B-1/B-2 et les visas

d'étudiant et de visiteur d'échange F, M et J, ainsi que pour tous les visas d'immigrant, à quelques exceptions près... », peut-on lire dans ce communiqué republié sur les plateformes de la représentation diplomatique des USA, le lundi 15 septembre 2025. D'après le même communiqué, cette exemption ne s'applique pas à tous les Togolais. Cette exception concerne : certains visas d'immigrant pour proches parents

(conjoint, enfants et parents de citoyens américains), des résidents permanents légaux, des participants à certains événements sportifs majeurs, les demandes de visas dans le cadre d'une adoption par des citoyens américains etc. « Cette Proclamation présidentielle ne s'applique qu'aux ressortissants étrangers qui se trouvent hors des Etats-Unis à la date d'entrée en vigueur et qui ne sont pas titulaires



d'un visa valide à cette date (9 juin 2025). Les ressortissants étrangers, même hors des Etats-Unis, titulaires d'un visa valide à la date d'entrée en vigueur ne sont pas soumis à la Proclamation. Aucun visa délivré avant le 9 juin 2025

n'a été ni ne sera révoqué en vertu de la Proclamation. Les demandeurs de visa soumis à la présente Proclamation présidentielle peuvent toujours déposer une demande de visa et fixer un entretien, mais ils pourraient ne pas être admissibles à la délivrance d'un visa ou à l'admission aux Etats-Unis », ajoute le bureau des affaires consulaires du département d'Etat des Etats Unis.

TM



C'est la fin des belles vacances
C'est l'école qui recommence
Les jours de fêtes sont partis
Adieux beaux jours si tôt finis
Filles et garçons, pas de tristesse
Vite au travail et sans paresse
A l'école, on s'amuse aussi
Et l'on retrouve tous ses amis

Bonne
rentrée
scolaire!



Office Togolais des Recettes - OTR

FEDERER POUR BATIR
www.otr.tg

Changement climatique

L'Afrique doit tirer parti du Fonds pour la réponse aux pertes et dommages

Dans un article d'opinion qui nous a été envoyé par son service de presse, le Dr Muhammad Gambo, responsable des Politiques, de la Recherche et des Partenariats à la Banque de développement Shelter Afrique, parle du changement climatique en Afrique; notamment, les défis que pose l'opérationnalisation du Fonds pour la réponse aux pertes et dommages.

L'intégralité de l'article ci-dessous

La question du changement climatique et de ses répercussions, en particulier sur les villes africaines, est un sujet crucial qui nécessite une attention urgente.

Chaque jour, l'Afrique subit les conséquences d'un phénomène dont elle n'est pas responsable. Alors que 7 des 10 pays les plus vulnérables au changement climatique se trouvent en Afrique, ce continent n'émet qu'environ 4% des gaz à effet de serre, et sa contribution historique est encore plus faible, selon le rapport 2022 de l'Organisation météorologique mondiale (OMM) sur l'état du climat mondial.

Les vagues de chaleur, les fortes pluies, les inondations, les cyclones tropicaux et les sécheresses prolongées, qui sont quelques-uns des effets du changement climatique, ont des conséquences dévastatrices sur les communautés et les économies, et de plus en plus de personnes sont menacées à travers le continent. Les villes africaines en pleine expansion sont les plus touchées par cette vulnérabilité et ces conséquences.

Selon le rapport de l'OCDE, l'Afrique est l'un des continents les moins urbanisés au monde, mais elle abrite la région qui connaît l'urbanisation la plus rapide : l'Afrique

subsaharienne (ASS). La région compte une population urbaine de 500 millions de personnes, soit environ 40% de la population du continent, et un taux de croissance urbaine deux fois supérieur à la moyenne mondiale, avec 4,1% par an, contre 2,1% en moyenne mondiale. D'ici 2050, on estime que plus de 60% des Africains vivront dans des zones



Dr Muhammad Gambo

urbaines. Cette croissance urbaine accélérée accentue encore les défis existants, tels que l'insuffisance des infrastructures, l'accès limité aux services de base, le chômage et la pénurie de logements. Selon les rapports 2024 de l'African Cities Research Consortium et de Brookings, environ 56% de la population urbaine africaine vit dans des quartiers informels, où s'ajoutent à cela l'insécurité foncière et l'accès limité aux services d'infrastructure essentiels tels que l'assainissement, l'eau et l'énergie.

Une crise climatique

Il est largement reconnu que le changement climatique aura une

incidence sur la trajectoire de développement socio-économique de l'Afrique, menaçant la réalisation des Objectifs de développement durable (ODD) à l'horizon 2030 et des objectifs de l'Agenda 2063 de l'Union africaine. Selon les propres termes du secrétaire général des Nations unies, António Guterres, « l'Afrique est en première ligne de la

crise climatique. Il est temps d'agir. Nous devons investir dans des solutions durables pour protéger nos populations et notre planète».

Mais tout n'est pas perdu. L'une des récentes évolutions mondiales en matière de politique climatique a été la création du Fonds pour la réponse aux pertes et dommages (FRLD), qui vise à fournir un soutien financier aux pays vulnérables touchés par les catastrophes climatiques.

Créé lors des négociations de la COP27 en Égypte, ce fonds recèle un potentiel considérable pour les pays africains, en particulier dans le contexte du développement urbain et

des défis auxquels sont confrontées les villes en pleine expansion à travers le continent.

Il pourrait constituer un outil puissant pour faire face à la fois aux conséquences immédiates des catastrophes climatiques et aux besoins à long terme en matière de développement urbain durable en Afrique, grâce au principe « reconstruire en mieux ». Tout d'abord, le Fonds pourrait être affecté à des efforts de secours et de reconstruction immédiats, tels que la reconstruction de logements, l'amélioration des systèmes de drainage pour atténuer les inondations et la garantie d'un accès à l'eau potable et à l'assainissement.

Parexemple, le financement pourrait soutenir la mise en place d'infrastructures capables de résister aux catastrophes naturelles, telles que des logements résilients et abordables et d'autres infrastructures urbaines résilientes au climat.

Il est essentiel, dans toutes les activités que le Fonds soutiendra, de garantir la résilience au climat et de remédier aux principales pénuries d'infrastructures qui exacerbent la vulnérabilité.

De tels projets permettraient de créer des villes plus durables, mieux équipées pour faire face aux effets de plus en plus marqués du changement climatique, tout en offrant des opportunités économiques grâce à la création d'emplois.

Deuxièmement, le Fonds pourrait être utilisé pour autonomiser les communautés locales, en particulier les populations marginalisées des bidonvilles urbains et

des quartiers informels, qui sont souvent les plus durement touchés par les catastrophes climatiques. Il est essentiel d'aider ces acteurs à s'adapter et à se développer pour garantir une résilience durable. De même, l'économie informelle, qui représente une part importante de l'économie urbaine africaine, ne doit pas être laissée pour compte.

Enfin, le Fonds pourrait être utilisé pour soutenir des initiatives de renforcement des capacités telles que la formation des dirigeants locaux, le renforcement des systèmes de gestion des catastrophes et la création de partenariats climatiques significatifs.

Réinventer les villes africaines

Cela dit, le Fonds pour la réponse aux pertes et dommages a le potentiel de jouer un rôle transformateur dans le développement urbain des villes africaines, en particulier dans l'atténuation et l'adaptation aux effets du changement climatique.

La concrétisation de ce potentiel dépendra de la configuration du Fonds et des critères utilisés pour évaluer les projets, ainsi que de leur adéquation avec les réalités africaines en termes de disponibilité des données et des capacités. Elle dépendra également d'une planification minutieuse et d'une collaboration efficace afin de garantir que le Fonds profite à ceux qui en ont le plus besoin.

Il s'agit là d'une occasion unique non seulement de lutter contre les conséquences du changement climatique, mais aussi de repenser les villes africaines comme des modèles de durabilité et d'inclusivité pour l'avenir.

Une zone industrielle de pointe, au service de l'industrialisation togolaise

www.pia-togo.com

CHINA
MOUTAI





DISPONIBLE DANS LES BARS RESTAURANTS ET SUPERMARCHÉS
IMMEUBLE MARINA BAY . BOUTIQUE N5 . BOULEVARD DU MONO

INFOLINE: +228 70340292 |   MOUTAI TOGO & BÉNIN

WWW.GMDISTRIBUTIONS.COM

18

L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTÉ

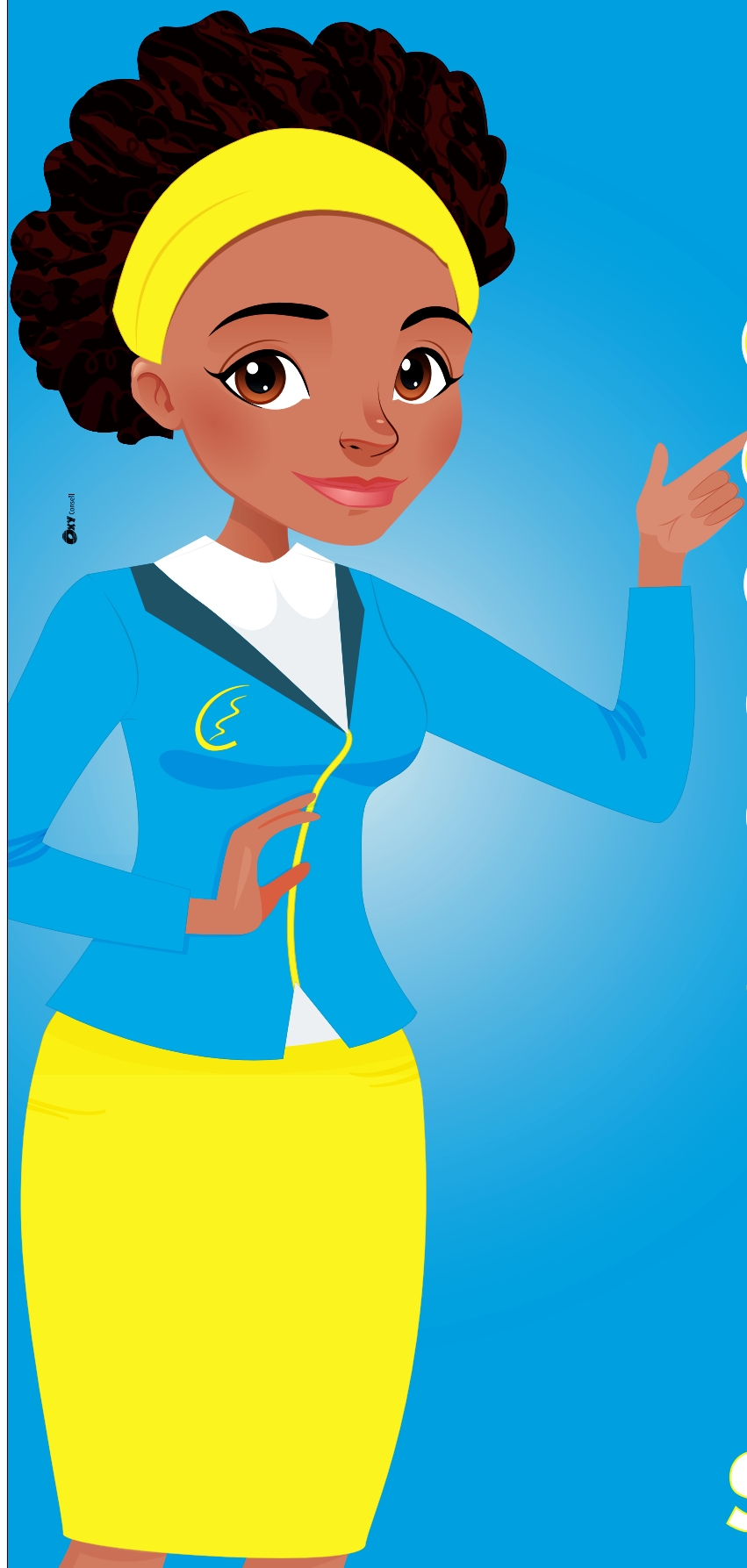


CORIS MONEY
Simple et cool !

CORIS MONEY

TRANSFERT D'ARGENT

et bien+



Dépôt/Retrait
d'argent



Paie ment
de factures



Bank to Wallet
Wallet to Bank



Paie ment
marchands



Abonnement TV



Paie ment
de salaire



Transfert
d'argent



Recharge ment
de crédit
téléphonique
et internet



Retrait GAB

Centre de contact :
8283

www.corismoney.com

Disponible gratuitement sur



SIMPLE & COOL

par

